

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 20 juin 2024, s'est réuni le 27 juin 2024, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES  
ARZON : Catherine LECLERC  
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT (arrivée à 18h10)  
ELVEN : Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN  
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR  
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT (arrivée à 18h30)  
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU  
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM  
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI  
LE HEZO : Guy DERBOIS  
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET  
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC (arrivée à 18h10)  
LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE (arrivée à 18h10)  
MEUCON : Pierrick MESSAGER  
MONTERBLANC : Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE  
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE  
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY  
PLOEREN : Gilbert LORHO - Bernard RIBAUD  
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON  
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD  
SAINT-AVE : Thierry EVENO - Morgane LE ROUX (départ à 18h30) - Michaël LE BOHEC  
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC (arrivée à 18h30)  
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU  
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL  
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL  
SULNIAC : Marylène CONAN  
SURZUR : Noëlle CHENOT (arrivée à 19h10)  
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE  
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL (arrivée à 18h05)  
TREFFLEAN : Claude LE JALLE  
VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Michel GILLET - Nadine PELERIN (arrivée à 18h15) - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS (arrivée à 19h15) - Patrice KERMORVANT - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

### Ont donné pouvoir :

BRANDIVY : Guillaume GRANNEC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR  
COLPO : Freddy JAHIER a donné pouvoir à Martine LOHEZIC  
ELVEN : Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
GRAND-CHAMP : Julian EVENO a donné pouvoir à Yves BLEUNVEN  
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Bernard RIBAUD  
PLOEREN : Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO  
SAINT-AVE : Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO  
: Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Pierre LE RAY à partir de 19h30  
: André BELLEGUIC a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE  
SARZEAU : Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT  
: Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Roland NICOL  
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO  
SULNIAC : Christophe BROHAN a donné pouvoir à Marylène CONAN

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 056-200067932-20240704-240627\_DEL18-DE

**SURZUR  
VANNES**

: Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Noëlle CHENOT  
: Christine PENHOUET a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM  
: Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Fabien LE GUERNEVE  
: Monique JEAN a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE  
: Gérard THEPAUT a donné pouvoir à Michel GILLET  
: Latifa BAKHTOUS a donné pouvoir à David ROBO (jusqu'à 19h15)  
: Armelle MANCHEC a donné pouvoir à Virginie TALMON  
: Franck POIRIER a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI  
: Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

**Le Président,  
David ROBO**

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the right side that loops back down and crosses a horizontal stroke that extends to the left.

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2024**

**COMMANDE PUBLIQUE**

**ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE  
POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE CONTENEURS ENTERRES  
SUR MESURE POUR DECHETS MENAGERS**

**MARCHE N° 2024-058**

**ATTRIBUTION**

Monsieur Christian SEBILLE présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises a été lancée le 11 avril 2024 pour la fourniture et la livraison de conteneurs enterrés sur mesure pour déchets ménagers de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, selon la procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique et sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande.

Le marché est conclu pour une durée de 1 an. Le montant total des commandes est compris entre un seuil minimum de 300 000 € HT et un seuil maximum de 900 000 € HT.

A l'issue de la consultation, 2 offres ont été réceptionnées dans les délais impartis.

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement des offres fixés au règlement de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 17 juin dernier, a attribué le marché à la société SULO France.

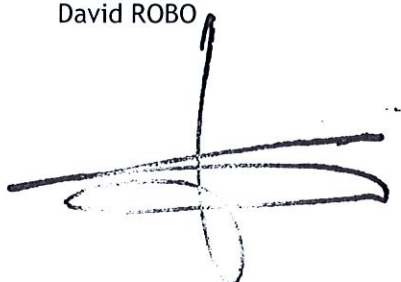
Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 17 juin 2024, il vous est proposé :

- *d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec la société SULO FRANCE ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier, après attribution par la Commission d'Appel d'Offres ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Monsieur Le Président,

David ROBO



La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

